

Prévention des accidents du travail - L'Arbre des Causes

VOUS SOUHAITEZ RENFORCER VOTRE PRATIQUE D'ANALYSE ET D'ENQUÊTE EN CAS D'ACCIDENT DU TRAVAIL. CETTE FORMATION-ACTION VOUS PERMETTRA D'ACQUÉRIR LA MÉTHODE DE L'ARBRE DES CAUSES.

Formation action de 4 jours en deux sessions : 3 jours + 1 journée

Objectifs

1. Organiser et réaliser une enquête suite à un accident de travail avec la méthode « Arbre des causes »
2. Concevoir des revendications syndicales en vue d'orienter une politique préventive

Public Visé

Secteur Public et Privé

Pré Requis

Connaitre les attributions des IRP en matière de santé au travail (questionnaire préalable)

Objectifs pédagogiques

Organiser et réaliser une enquête suite à un accident de travail avec la méthode « Arbre des causes »
Concevoir des revendications syndicales en vue d'orienter une politique préventive

Méthodes et moyens pédagogiques

Formation Action : appliquer la méthode arbre des causes

Parcours pédagogique

- Processus d'enquête
- L'arbre des causes
- Étude d'un accident du travail survenu dans votre entreprise
- Mise en place d'une stratégie de prévention dans le cadre d'une dynamique syndicale

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur Consultant IREFE (Intervenant en prévention des risques professionnels), Ergonome

SANTE AU TRAVAIL - ACCIDENTS DU TRAVAIL - METHODE ARBRE DES CAUSES

Méthodes et modalités d'évaluation

Réaliser l'analyse d'un accident du travail avec la méthode "arbre des causes"

Modalités d'Accessibilité

bâtiment ERP PMR - nous contacter contact@irefe.fr pour nous indiquer vos besoins spécifiques

Durée

28.00 Heures
4 Jours

Effectif

De 8 à 14 Personnes



Contactez-nous !

Manina MARGUERITE
formatrice consultante, responsable formation

Tél. : 0142038427
Mail : manina.marguerite@irefe.fr